

COMITÉ DE PILOTAGE GéoBretagne

Réunion du 20 avril 2011 - DREAL Bretagne - RENNES

Ordre du jour

- Introduction
- Contexte, INSPIRE
- Nouvelles adhésions
- Nouvelle charte
- Point données et les pôles métier
- Perspectives et travaux à conduire

Présents	Excusés	Organisme	NOM Prénom
	1	ADEUPA	GUIHENEUF Claire
	1	Agence des aires marines protégées	MUSARD Olivier
	1	Air Breizh	VENIEN Frédéric
1		Audélor	LE BARH Jean-Michel
1		Bretagne Environnement	LUCAS Ronan
1		Bretagne vivante	GAUTHIER Marc
	1	CA Cap L'Orient	METAIRIE Norbert
1		CA du Pays de Vannes	COTTENCIN Alain
1		CA du Pavs de Vannes	GUILLER Dorothée
1		CA du Pays de Vitré Communauté	LE JEUNE Maël
	1	CA Quimper Communauté	POIGNANT Bernard
1		CC Au Pays de la Roche aux Fées	LELU Julia
1		CC Concarneau Cornouaille	GAPIHAN Stéphanie
1		CC Côte d'Emeraude	CONTIN Pierre
	1	CC du Pays Fouesnantais	LE CHENADEC David
	1	CC Haute Cornouaille	JONCOUR Jean-René
	1	CC Paimpol Goëlo	DESNEE Christian
	1	CC Pays d'Aubigné	DESILLES Philippe
1		CC Val d'Ille	LEVEQUE Céline
	1	CCI Quimper	RAVALEC Claude
	1	Cemagref	BIOTEAU Thierry
	1	CG 22	LOZACH Alain
1		CG 29	JEGO Ronan
1		CG 35	MEVEL-VIANNAY Stéphane
	1	CU Brest métropole océane	CAROFF Jean-Pierre
	1	DDFIP 29	
	1	DDFIP 35	LESNE Jacques
	1	DDFIP 56	COPPOLA Isabelle
	1	DDTM 22	LE ROUX Loïc
	1	DDTM 22	REMOND Nicolas
	1	DDTM 29	FELER Alain
1		DDTM 35	CHASLE HEUZE Anne
	1	DDTM 56	DESCHERE Jean-Philippe
	1	DIRECCTE	RIBOULEAU Stéphanie
	1	DIRM NAMO	GOALLO René
	1	DR INSEE	DAJOUX Sylvain
1		DRAAF	MAUMONT Patrice
	1	DRAC	MUSSE Hervé
	1	DRASS	CHAMPENOIS Benoît
1		DREAL	MEYZIE Bernard
1		DREAL	PHUNG Fabrice
1		DREAL	BRE RAT Pascal
1		DREAL	JULES Patrick
1		DREAL	BESAND Valérie
1		DRJSCS	FRANGEUL Alain
	1	E-Mégalis Bretagne	BERROCHE Eric
	1	EPF Bretagne	VILAIN Didier
	1	IFREMER	BELLOUIS Michel
	1	Lannion Trégor Agglomération	MONTFORT Jean-Jacques
	1	Montfort Communauté	DAVID Delphine
	1	Morlaix Communauté	UGUEN Paul
	1	Parc Naturel Régional d'Armorique	GUILLOU Anne-Claire
	1	Pays de Guingamp	LE PROVOST Franck
	1	Pays de Ploërmel-Coeur de Bretagne	SEVENO Joseph
1		Pays de Saint-Malo	QUELLARD Laëtitia
		Préfecture 22	
		Préfecture 29	
		Préfecture 56	
1		SGAR	PESSSEL Edith
	1	SGAR	DASSIE Norbert
	1	Quimper Cornouaille Développement	MESSIN Jean-Pierre
	1	Rectorat	GRAVIERE-TROADEC Isabelle
1		Région Bretagne	MARCEL Ronan
1		Région Bretagne	EPINETTE Christine
	1	RFF	BAILLAY Lorraine
	1	RTE	VINSONNEAU Lydie
	1	SDIS 22	RHONE Xavier
	1	SDIS 29	MORASSI Sandrine
1		SDIS 35	AUVRAY Christophe
1		SDIS 35	GOUEZEC Stéphane
			LE GAL Anne

1	SDIS 56	DUBOIS Philippe
	Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan	AULNETTE Joseph
1	Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré	JAMME Kristell
	Syndicat Mixte du Pays d'Auray	BONNEC Alain
1	Syndicat Mixte Gâvres Quiberon	

En gris : membres n'ayant pas encore fait leur demande d'adhésion auprès du secrétariat GéoBretagne

Introduction

Mme Bailly, directrice de l'aménagement et des politiques territoriales au Conseil Régional, et M. Meyzie, directeur régional adjoint à la DREAL, président la séance.

La présentation faite à l'occasion de ce comité de pilotage est [disponible sur le site GéoBretagne](#)¹.

Contexte

Mme Bailly et M. Meyzie rappellent la situation particulière de la Bretagne avec un engagement conjoint de l'état et des collectivités pour l'échange de données localisées. Cette volonté s'inscrit dans l'application de la directive européenne INSPIRE.

Mme Bailly mentionne l'obtention du label « territoire innovant 2010² » pour GéoBretagne.

Mme Bailly et M. Meyzie évoquent les difficultés rencontrées en 2010 suite aux réorganisations de structures. Malgré ces difficultés, la V2 est opérationnelle et l'équipe ressource a été stabilisée pour 2011, permettant au projet d'entrer dans une nouvelle phase.

Directive INSPIRE

M. Phung rappelle le calendrier et les principes de la directive INSPIRE récemment transposée. Les services de découverte, visualisation, téléchargement doivent être opérationnels en 2011, et les données de l'annexe I cataloguées dès maintenant.

Conformément aux objectifs d'INSPIRE, GéoBretagne travaille à la fois sur le partage de données dans la sphère publique, sur la mise à disposition des données auprès du public (catalogue, services de données sur internet). On note le démar-

rage de projets locaux réutilisant les flux du partenariat : pays de Guingamp, Audélor, BMO.

Point sur les demandes d'adhésion

Un point est fait sur les demandes d'adhésions. **Depuis le dernier comité technique du 28/09/2011**, les nouvelles demandes sont :

- Pays de Guingamp
- Vannes aggro, Lannion Trégor agglomération,
- Communauté de communes d'Aubigné, de la Côte d'Emeraude et du Val d'Ille,
- Cemagref, AgroCampus ouest,
- Ifremer, EPF.

Mme Bailly rappelle que les adhérents actuels ont un rôle à jouer dans la promotion du partenariat et l'adhésion de nouvelles structures publiques.

SGAR: demande information sur l'adhésion du SDEM 56
SDEM 56 : le SDEM est une entité autonome

Tour d'approbation par le comité de pilotage

Le comité de pilotage approuve les nouvelles adhésions

Nouvelle charte

La nouvelle charte est issue des travaux conduits en 2010 dans le cadre de l'audit qualité sur la démarche GéoBretagne. La proposition de charte a été examinée et amendée en comité technique mars 2011 pour proposition au comité de pilotage.

Audit 2010

L'audit qui s'est déroulé de janvier à juin 2010 porte sur 3 axes : technique, juridique et organisationnel. Il a fait l'objet d'un rapport en octobre 2010.

⌘ Recommandations de l'audit sur la gouvernance :

▪ **Clarifier la gouvernance** : comité de pilotage à remplacer par une assemblée générale et un comité directeur constitué des principaux financeurs

▪ **Débat sur le maintien du comité technique**

▪ **Préciser le coeur de métier de GéoBretagne pour gérer les priorités** : prioriser les pôles métier, rédiger des feuilles de route et arbitrer en fonction des moyens d'animation. Les commanditaires doivent en assurer l'animation

▪ **Articuler toutes les fois possible GéoBretagne avec les initiatives départementales et thématiques**

⌘ Recommandations de l'audit sur l'aspect juridique :

▪ **S'adapter au contexte réglementaire (INSPIRE, loi de 78)**, notamment en matière de rediffusion et de réutilisation de la donnée

▪ **Renforcer la charte sur l'absence de responsabilité** de la plateforme sur la diffusion de données. Responsabilisation du producteur de données et responsabilisation de l'utilisateur de la donnée

▪ **Cadre juridique des données coproduites**

Gouvernance

Pour répondre aux recommandations de l'audit, il est présenté une nouvelle version de charte.

Le comité de pilotage est remplacé par

▪ **une assemblée générale** (1 représentant par structure) : qui valide les nouveaux adhérents, les feuilles de route et la création des pôles métier, et les orientations stratégiques,

▪ **le comité exécutif** : composé de la maîtrise d'ouvrage CPER (Préfecture de Région et Région Bretagne) qui alloue les moyens au regard des objectifs et priorités, et intervient sur des projets stratégiques d'ampleur régionale.

Point demandé en comité technique : le rôle des pôles métiers GéoBretagne et leur articulation avec des observatoires existants a été précisé.

Juridique

Mme Vinsonneau décrit le cadre juridique dans lequel le partage des données s'exerce, et précise que ce cadre a fait l'objet d'un examen par le comité technique.

Le nouveau cadre rappelle le contexte réglementaire (transposition d'INSPIRE, loi de 78), propose un cadre légal de diffusion et de réutilisation par défaut, que les partenaires sont libres de modifier dans les fiches de métadonnées.

Le nouveau cadre pose en principe les responsabilités du **producteur** (dans la limite de l'usage non prévisible qui peut être fait de la donnée, cf article 5.5), et du **réutilisateur**.

¹<http://bit.ly/mKK6Yz>

²<http://bit.ly/lPhjSk>

GéoBretagne®

La plate-forme est responsable de la continuité de service. Un avertissement figurera en page d'accueil pour bien mettre en avant les conditions d'utilisation.

Tour d'approbation par le comité de pilotage.

Le comité de pilotage approuve la nouvelle charte. Il devient « assemblée générale ».

Point sur les données et pôles métiers

Tour des pôles métiers

Mme Vinsonneau entame un tour d'horizon des pôles métiers.

PM Cadastre : le pôle est actif. Il bénéficie d'une situation favorable en Bretagne : disponibilité du cadastre numérisé sur une grande partie du territoire, complétion en 2012. Les fichiers cadastre sont téléchargeables par commune sur GéoBretagne.

PM Orthophotographie : le pôle est actif. La campagne de couverture complète en résolution 20cm est engagée : Morbihan livré à l'été 2011 avec contrôle de la DDFip 56, Ille-et-Vilaine et Côtes d'Armor livrés en 2012, Finistère en 2013. Les modalités de financement des mises à jour ont été établies par e-Megalis.

PM Voirie-Adresse : le pôle est actif. Suite à l'ouverture du RGE, il n'est plus nécessaire d'acquérir la BD Adresse IGN. Le PM a constitué un sous-groupe de collectivités souhaitant opérer leur propre référentiel voirie-adresse.

PM Catalogage : le pôle est actif et représente GéoBretagne dans les instances nationales en charge des spécifications INSPIRE. Le pôle prépare l'accompagnement des adhérents à la rédaction des métadonnées.

PM Urbanisme : le pôle est actif, agit en sensibilisation des acteurs locaux sur l'intérêt de la numérisation des documents d'urbanisme, puis en conseil avec un cahier des charges type compatible avec le niveau national. Le PM maintient un tableau de bord trimestriel des documents d'urbanisme.

PM Littoral : Patrick Jules précise que la thématique Littoral a été alimentée malgré l'interrup-

tion du PM, précise qu'une nouvelle feuille de route va être proposée par la mission mer de la région et la mission zone côtière de la DREAL. Ces deux structures ont en charge l'établissement de la nouvelle feuille de route du PM.

Nouveaux pôles métiers

Mme Bailly décrit que l'animation GéoBretagne ne peut prendre en charge tous les pôles métiers, et que si d'autres thématiques doivent être développées, l'implication des partenaires est absolument nécessaire.

Un tour de table est effectué pour identifier les thématiques à développer et, le cas échéant, désigner les préfigureurs en charge de l'établissement de la feuille de route.

PM "architecture et réutilisation" (proposition F. Phung, DREAL)
Il s'agit de proposer un accompagnement pour améliorer la compréhension de l'architecture GéoBretagne/INSPIRE et pour utiliser efficacement les flux chez les adhérents. Plusieurs membres du comité technique ont besoin de ce pôle pour mener leurs projets internes.

PM "numérique" (proposition JP. Messin, SGAR)
Création en septembre 2011 après la conférence numérique, première proposition possible en juin. Attention particulière à trouver sur les données sensibles des opérateurs.

PMs "énergie, patrimoine, eau, biodiversité" (proposition R. Lucas, GIP BE).
M. Lucas signale que la mise en cohérence des données est déjà menée en partie par le GIP.

PM "bocage" (proposition évoquée auparavant par la DRAAF).
P. Maumont se renseigne auprès du service compétent à la DRAAF.

PM "Foncier"
P. Brerat (DREAL) précise que le domaine n'est pas assez mûr pour construire une animation sur ce thème.

Question SDIS 35: signale la multiplicité des interlocuteurs sur les risques ou la gestion de crise, et demande si une meilleure coordination sur les données ne pourrait pas être trouvée via un pôle métier.

B. Meyzie: un pôle métier doit avoir une feuille de route délimitée. Pour ce domaine risques/gestion de crise, il faut vraiment affiner le besoin.

Question association Bretagne Vivante: les associations fournissent de nombreuses données à la sphère publique, elles apprécieraient qu'en retour les données produites par celle-ci soient partagées.

B. Meyzie: renseignement sera pris auprès du service DREAL compétent.

Réponse DREAL/SPN (post-AG): tous les marchés passés par la DREAL dans le domaine biodiversité précisent maintenant que la donnée produite par l'étude est par nature publique, sauf cas très particuliers prévus par INSPIRE.

Tour d'approbation par l'AG

L'AG propose la création des pôles métiers suivants et confie aux entités ci-dessous la mission de proposer les feuilles de route selon les modalités définies dans la charte :

PM « architecture et réutilisation » : DREAL
PM « numérique » : SGAR
PM « énergie » : GIP BE
PM « patrimoine naturel » : GIP BE
PM « biodiversité » : GIP BE
PM « bocage » : DRAAF
PM « foncier » : DREAL

Communauté libre

Le logiciel développé dans le cadre de GéoBretagne est réutilisé hors partenariat. Un PSC³ va être créé hors GéoBretagne. Il est proposé que GéoBretagne y soit représenté.

Travaux à conduire

Mise en place de l'avertissement légal par défaut sur le site GéoBretagne.

Rédaction des feuilles de route des pôles métiers pour validation à la prochaine AG

Mise en place du pôle métier « architecture et réutilisation »

Analyse des besoins en acquisition de données référentielles

Mise en place des actions de formation et de sensibilisation sur le catalogage

Publication des lots cadastre par commune

Participation au comité de pilotage geOrchestra

Mise à jour hebdomadaire du fond de carte OpenStreetMap

³Project Steering Committee, comité de pilotage en charge de la conduite du projet de logiciel libre. Les principaux contributeurs au projet y siègent, votent les options techniques et attribuent les autorisations de développement sur le tronc commun du logiciel.